



FPTI

Fédération des Professionnels des Tests Intrusifs

12 ans après

www.fpti.pro

Sommaire

- Histoire des tests d'intrusion
- La Genèse de la FPTI
- FPTI « reloaded »
- La mission de la FPTI
- Les actions de la FPTI
- Organisation de la FPTI
- Le Comité d'Ethique RSSI
- Le Référentiel de l'Intrusion
- La FPTI et les clients / prestataires
- Adhésion

Histoire des tests d'intrusion

- France (morceaux choisis)
 - 1991 : premiers routeurs filtrants / firewalls
 - 1995 : premières prestations de tests d'intrusion
 - 1^{er} avril 1995 : sortie de SATAN
 - 1997 : Nmap
 - 1998 : Nessus
 - 1999 : Création de la FPTI
 - Août 2000 : VLAD, mailing-list SecurityFocus
 - 2003 : Metasploit
 - 2006 : Ebauche Article Wikipedia Eng
 - 2007 : Ebauche Article Wikipedia France
 - 2008 : PCI DSS Requirement 11.3
 - 2010 : Création de l'ARJEL
 - 2011 : ANSSI - Référentiel d'exigences pour les auditeurs (RGS)

Genèse de la FPTI

- Création en 1999
 - Association Loi 1901 à but non lucratif : publication Journal Officiel n°20000002 du 8 janvier 2000
 - CF6, Apogee Communications et EdelWeb
 - Patrick Coilland, Olivier Caleff, et Paul-André Pays
 - Charte déontologique de l'Intrusion
 - « Code de bonne conduite »
 - Moralité, Transparence, Confidentialité et Probité

FPTI « Reloaded »

- GS Days 2009
 - Merci Marc ;)
- Signaux forts
 - Marché tendu / « dumping des prix »
 - Vers une régulation du marché
 - ARJEL : Organisme certificateur
 - ANSSI : Démarche de régulation
- 18/01/2010
 - 1 ère réunion
 - Puis 15 ateliers de travail, AG, AGE
- 12/03/2012 @JSSI
 - Annonce officielle / www.fpti.pro

Mission et objectifs de la FPTI 2.0

- Fédérer les professionnels des tests d'intrusion autour d'un ensemble de règles, de principes éthiques et déontologiques.
- Objectifs
 - Fédérer les professionnels compétents
 - Définir et faire respecter les règles de la profession
 - Promouvoir la pratique des tests d'intrusion
 - Etre une instance représentative
 - Proposer à tous un référentiel de « bonnes pratiques »

Les actions de la FPTI

- Faire vivre un cadre méthodologique et déontologique
- Offrir un espace d'échange entre les membres
- Communications
 - Publications
 - Conférences
- Lobbying et influence

Organisation de la FPTI

- Les membres au 1^{er} janvier 2012



Organisation de la FPTI

- Le Conseil d'Administration
 - Olivier CALEFF (Devoteam) - Président
 - Olivier REVENU (ON-X/Edelweb) - Vice-Président
 - Arnaud BECQUART (NBS System) - Secrétaire
 - Matthieu HENTZIEN (HSC) - Trésorier
 - Jean Nicolas PIOTROWSKI (iTrust) - Administrateur
 - Christophe LEROY (Telindus) - Administrateur

Le Comité d’Ethique RSSI de la FPTI

- Le Comité d’Ethique
 - Composé de RSSI
 - Fonctions
 - Avis consultatifs à usage exclusif du Bureau et du Conseil d'Administration
 - Recevoir et étudier les réclamations émises par des Clients de membres de la FPTI
 - Candidature ouverte : «FPTI needs you »
 - comite.ethique@ftpi.pro (CV + LM)

Le Comité d’Ethique RSSI de la FPTI

- Le Comité d’Ethique et les réclamations
 - En cas de non-conformité au Référentiel
 - Ex 1. Sous-traitance non déclarée
 - Ex 2. Tests externes menés sans mandat / autorisation
 - Ex 3. Tests de vulnérabilités uniquement
 - Etude de la réclamation par le Comité d’Ethique
 - Présentation de l’analyse au CA
 - Sanction ... ou pas.
 - Avertissement / exclusion / radiation

Le Référentiel de la FPTI

- Ensemble de 3 documents
 - Principes fondateurs
 - Les règles professionnelles applicables à la pratique des tests d'intrusion
 - La Charte de l'Intrusion
 - Code déontologique de la Profession
 - La Démarche de l'Intrusion
 - Un "Etat de l'Art" d'une mission de test d'intrusion

La FPTI et les clients

- Quel est l'intérêt pour les clients de test d'intrusion ?
 - Prestation
 - Utiliser les prestations des membres
 - ➔ Garantie au niveau de la déontologie et démarche
 - ➔ Droit de réclamation
 - Documentation
 - Référentiel de l'Intrusion
 - Boite à Outils (à venir)
 - Profession
 - Participer aux travaux de la FPTI ➔ Comité d'Ethique

La FPTI et les prestataires

- Quel est l'intérêt pour les prestataires de test d'intrusion ?
 - Lutter contre les prestations « bas de gamme » et « bas prix » : Scan de vulnérabilités != Test d'Intrusion
 - Imposer une déontologie et une démarche
 - Se fédérer pour être une instance représentative de la Profession à tous niveaux
 - Participer à un groupe d'échanges et de réflexions

Adhésion

- Ouvert à toutes les sociétés (prestataire et non prestataire)
- Coût de l'adhésion : 500 € / an
- Dossier à fournir – extrait du règlement intérieur :
 - présentation de la société
 - présentation de l'activité sécurité des S.I et tests d'intrusion ;
 - motivations d'adhésion à la FPTI ;
 - attestation d'assurance professionnelle liée à l'exercice de ses activités ;
 - identités, coordonnées et fonctions des personnes physiques qui représenteront la personne morale au sein de la FPTI (1 représentant et 2 suppléants) ;
 - référentiel signé avec la mention *"j'atteste avoir pris connaissance du contenu du document et je m'engage à le respecter dans le cadre des mes prestations"* ;
 - tout élément que le candidat jugera pertinent pour permettre l'appréciation de son dossier par le Conseil d'Administration

Obligation de l'adhérent

- Les membres s'engagent à mentionner dans leurs propositions commerciales qu'ils respectent le code déontologique de la "Charte de l'Intrusion" de la FPTI, en ajoutant la formulation suivante :
- *En tant qu'adhérent à la FPTI, la société <NOM DU MEMBRE> s'engage à réaliser ce test d'intrusion en respectant un code déontologique strict reposant sur quatre principes (Moralité, Transparence, Confidentialité, Probité), tel que décrit par la Fédération des Professionnels des Tests Intrusifs (FPTI) dans la Charte de l'Intrusion, consultable sur le site web de l'association (www.fpti.pro).*
- *En cas de non respect de cette démarche, l'audité dispose d'un droit de réclamation auprès de la FPTI au travers du formulaire disponible sur son site web (www.fpti.pro).*

MERCI

Pour nous contacter et nous rejoindre

www.fpti.pro

contact@fpti.pro